

Conférence régionale UIP-ONU

Le rôle des parlementaires dans la prévention et la lutte contre le terrorisme et les conditions propices au terrorisme dans la région Asie-Pacifique

Kuala Lumpur (Malaisie), 30 septembre - 3 octobre 2019

Organisé conjointement par la Chambre des représentants de la Malaisie, l'Union interparlementaire (UIP), le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme (BLT) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans le cadre de l'accord trilatéral entre l'UIP, l'ONUDC et le BLT, et dans le cadre des activités du Groupe consultatif de haut niveau de l'UIP sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

NOTE D'ORIENTATION

1. Contexte

Au cours des 20 dernières années, les parlements du monde entier ont accordé une attention particulière au terrorisme. Depuis 1996, l'Union interparlementaire (UIP) a adopté 12 résolutions¹ relatives au terrorisme, qui ont toutes souligné la nécessité de coopérer avec les entités compétentes de l'ONU² afin d'appuyer la mise en œuvre des stratégies des Nations Unies, dont la Stratégie antiterroriste mondiale. Les Parlements membres de l'UIP ont également adopté à l'unanimité une résolution en faveur de cette stratégie, par laquelle ils se sont engagés à fournir l'appui législatif nécessaire à l'application des résolutions pertinentes des Nations Unies³.

Lors de la 137^e Assemblée de l'UIP, à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie) en octobre 2017, les Membres ont approuvé la création du Groupe consultatif parlementaire de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Lors de la 140^e Assemblée, à Doha en avril 2019, les 21 membres choisis par les six Groupes géopolitiques de l'UIP ont été approuvés pour rejoindre les deux membres de droit, à savoir le Président du Forum des jeunes parlementaires et la Présidente du Bureau des femmes parlementaires.

La conférence régionale pour les pays de l'Asie-Pacifique est la troisième d'une série d'activités de renforcement des capacités menées dans le cadre du Programme conjoint UIP-ONUDC-BLT. Le premier s'est tenu à Louxor (Égypte) en février 2019, à l'intention des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord et la seconde s'est déroulée à Niamey (Niger) en juin 2019, pour les pays de la région du Sahel.

Le Programme conjoint comprend l'institutionnalisation de la coopération entre l'UIP, l'ONUDC et le BLT grâce à la conclusion d'un accord trilatéral qui servira de base à la réalisation de plusieurs résultats tangibles à fort impact. Il prévoit également l'organisation de deux sommets parlementaires mondiaux en 2020 et 2022, la création d'un réseau parlementaire mondial, le développement de bases de données législatives, la production de rapports parlementaires annuels mondiaux, la conception d'une plate-forme web, d'une application mobile et de boîtes à outils. L'un des éléments clés du programme conjoint est la réalisation du renforcement des capacités parlementaires.

Les bases de données contenant la législation, la jurisprudence, la bibliographie, les stratégies et les traités en matière de lutte contre le terrorisme sont déjà disponibles sur SHERLOC à :

<https://sherloc.unodc.org>.

Le 8 mai 2019, au Siège de l'UIP à Genève, le Secrétaire général de l'UIP, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Secrétaire général adjoint du Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme (BLT) ont signé un accord trilatéral. Le

¹ Résolutions de l'UIP 1996/95 ; 2001/106 ; 2001/105 ; 2002/107 ; 2003/108 ; 2005/113 ; 2005/112 ; 2006/115 ; 2007/116 ; 2010/122 ; 2015/132 ; 2016/134.

² Résolutions de l'UIP 2001/05, par. 4 ; 2002/107 par. 6 et 8 ; 2003/108, par. 24 et 34 ; 2005/112, par. 13 ; 2006/115, par. 9 ; 2006/115, par. 10 et 12 ; 2006/132, par. 2, 5 et 11 ; 2016/134, par. 26.

³ Résolution de l'UIP 2006/115.

protocole d'accord entre l'UIP, l'ONUDC et le BLT fait suite aux résolutions susmentionnées adoptées par les Parlements membres de l'UIP au cours des deux dernières décennies. Ce protocole d'accord vise à traduire les paroles en actions et à promouvoir la dimension parlementaire de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et les conditions propices au terrorisme, ainsi que le rôle de l'UIP dans les mesures d'appui aux efforts déployés par les Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité. Par le protocole d'accord trilatéral, l'ONU reconnaît le rôle important des parlementaires et des parlements dans les efforts mondiaux de lutte contre le terrorisme.

2. La menace du terrorisme dans la région Asie-Pacifique⁴

Le terrorisme demeure l'une des plus graves menaces à la sécurité mondiale et constitue un sujet d'inquiétude majeur pour les parlements et les gouvernements à travers le monde.

Malgré leurs revers militaires en Syrie et en Iraq, l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) et ses affiliés représentent toujours une forte menace terroriste internationale à cause de l'ampleur de leurs ressources, tandis qu'Al-Qaida (AQ) demeure une organisation résiliente et active dans de multiples régions et garde l'ambition de jouer un rôle sur le plan international. Bien que le niveau d'activité terroriste qu'il inspire reste élevé, le nombre d'attentats réussis associés à l'EIL a diminué au deuxième semestre 2018. Il semblerait en outre que l'EIL soit en train de changer de nature et que l'entité territoriale qu'il était soit en passe de redevenir un réseau clandestin organisé en cellules. Du fait du caractère peu structuré de ce réseau, le noyau dur de l'EIL n'a pas actuellement les capacités nécessaires à la réalisation d'attentats internationaux.

Il est cependant raisonnable de s'attendre à ce que l'EIL cherche à retrouver ses capacités opérationnelles, dès que les circonstances le permettront, dans sa zone principale d'activités ou dans celle de ses affiliés. Ces dernières tendent à être des zones de conflit localisé comme l'Afghanistan (où il existe une ambition de préparer des attentats à l'extérieur et où une capacité pourrait être mobilisée) et l'Asie du Sud-Est.

Si les problèmes posés par les combattants terroristes étrangers restent très préoccupants, leurs déplacements ne sont pas conformes aux prévisions initiales : les retours et relocalisations des combattants de la structure centrale de l'EIL ont été plus lents que prévu, car beaucoup d'entre eux combattent encore tandis que d'autres en sont à différents stades, en détention, en attente du traitement de leur dossier, en transit, prêts à être relocalisés ou à rentrer dans leur pays d'origine. Inversement, il a été signalé que la plupart des combattants terroristes étrangers dans d'autres zones de conflit sont issus de l'intérieur de ces régions, plutôt que de retour de la structure centrale de l'EIL.

Les mouvements de combattants terroristes étrangers restent une préoccupation majeure pour de nombreux États. Ceux-ci s'inquiètent en effet à la fois des difficultés d'assurer une surveillance constante de ces combattants de retour chez eux ou de les maintenir en détention et des questions liées au rapatriement de ceux qui sont actuellement détenus en Iraq et en République arabe syrienne, ainsi que des familles de combattants terroristes étrangers détenus ou décédés. De plus, la région est confrontée aux problèmes complexes liés à la radicalisation et aux déplacements des "voyageurs frustrés" – ceux qui, ne pouvant pas rejoindre l'Iraq ou la République arabe syrienne, retournent chez eux dans l'intention de commettre des actes de violence et de faire passer le message diffusé par la structure centrale de l'EIL, à savoir que le groupe reste viable et garde une présence mondiale.

En Asie du Sud, l'Afghanistan et les zones frontalières du Pakistan constituent une région critique où les Taliban, Al-Qaida, l'EIL et ses affiliés déploient des degrés d'activité divers. Les forces de l'EIL sont représentées dans la région par l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan, qui maintient des contacts étroits avec la structure centrale de l'EIL en République arabe syrienne et en Iraq. Al-Qaida continue de voir l'Afghanistan comme un lieu de repli pour ses dirigeants, du fait de ses liens solides et de longue date avec les Taliban. Les membres d'Al-Qaida jouent le rôle d'instructeurs et d'enseignants religieux pour les personnes au service des Taliban et les membres de leurs familles. De nombreux groupes de moindre importance tels que le Mouvement islamique d'Ouzbékistan, le Mouvement islamique du Turkestan oriental ou le réseau Haqqani continuent de faire montre de liens

⁴ Informations tirées des 21^e (S/2018/14/Rev.1), 22^e (S/2018/705) et 23^e (S/2019/50) rapports de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015), concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les Taliban et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, ainsi que du neuvième rapport (S/2019/612) du Secrétaire général sur la menace que représente l'EIL (Daech) pour la paix et la sécurité internationales et sur l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour aider les États Membres à contrer cette menace.

étroits avec les Taliban. Beaucoup de ces organisations ont des combattants terroristes étrangers dans leurs rangs, qui viennent pour la plupart de pays d'Asie centrale et se concentrent dans les régions frontalières de l'Afghanistan telles que la province de Badakhshan.

En Asie du Sud-Est, bien que relativement peu d'attentats aient été menés à bien au cours de la période considérée, des États Membres estiment que la menace du terrorisme est actuellement élevée, en particulier celle qui émane de l'EIL et des groupes affiliés à Al-Qaïda. Les combattants terroristes étrangers restent au centre des préoccupations car l'Indonésie et les Philippines ont subi en 2018 des attentats qu'ils ont perpétrés ou qui sont liés à eux d'une façon ou d'une autre ou à des "voyageurs frustrés".

Comme l'Asie du Sud-Est est l'une des régions du monde qui compte le plus grand nombre d'utilisateurs d'Internet, l'auto radicalisation en ligne y reste un défi majeur. De gros efforts sont actuellement déployés au niveau national pour faire disparaître les contenus préconisant l'extrémisme violent et pour perfectionner la technique de repérage et de suppression de ces données. Enfin, le rôle d'adolescents et de femmes dans les attentats ou tentatives d'attentats dans la région semble évoluer, l'EIL les invitant depuis peu à y participer directement. Les attentats perpétrés en Indonésie en mai 2018 ont mis en évidence cette tendance alarmante, deux attentats-suicides à la bombe ayant été commis par des familles avec enfants.

En Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, le financement des organisations terroristes présente des similitudes visibles. D'abord, de nombreuses organisations ont recouru à des activités criminelles pour financer leurs opérations - enlèvement avec demande de rançon, extorsion, contrebande de pierres précieuses, vente de faux passeports, vol de véhicules automobiles et de motocyclettes, entre autres. Ensuite, des dons de petites sommes en provenance de sympathisants (souvent recueillis par Internet) ont été signalés, de même que des fraudes à l'organisation caritative. Enfin, les organisations centrales de l'EIL et d'Al-Qaïda ont joué un rôle essentiel dans le financement de leurs ramifications et affiliés dans les deux régions.

Comme en témoignent les récents rapports de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions des Nations Unies créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015), concernant l'EIL (Daech), Al-Qaïda, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associés (S/2018/14/Rev.1, S/2018/705 et S/2019/50), la région Asie-Pacifique est le théâtre d'activité d'une pléthore d'organisations terroristes, concentrées pour la plupart en Afghanistan, les zones frontalières du Pakistan et les pays de l'Asie du Sud-Est. Voici les plus importantes d'entre elles :

- **Al-Qaïda, les Taliban** et les entités qui leur sont affiliées, dont des organisations telles que Tehrik-i-Taliban Pakistan (TTP), Lashkar-e-Tayyiba (LeT), Lashkar i Jhangvi (LJ), Lashkar-e-Islam (LeI), Joundallah, le Mouvement islamique du Turkestan oriental (MITO), le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO) et le réseau Haqqani.
- **L'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan** – ramification régionale de l'EIL qui, selon les estimations, aurait entre 2 500 et 4 000 militants en Afghanistan, concentrés dans un réseau de cellules (présentes jusque dans les villes afghanes) et les camps d'entraînement. Les principaux bastions de l'EIL-K sont les provinces orientales de Nangarhar, Kounar, Nouristan et Laghman. Naguère présent aussi dans le nord de l'Afghanistan, l'EIL-K a subi en 2018 un grave revers dans la région après des heurts avec les Taliban dans la province de Jozjan. Le nombre d'attentats terroristes perpétrés par l'EIL en Afghanistan en 2018 est estimé à 38.
- **Al-Qaïda dans le sous-continent indien (AQSI)** – Relativement isolé, ce groupe de formation récente est idéologiquement porté à commettre des attentats en Inde, en recrutant du personnel dans des régions reculées de l'Inde et du Bangladesh. Il n'aurait cependant que des capacités réduites à l'heure actuelle. On signale toutefois qu'AQSI a un contingent en Afghanistan qui se trouverait dans les provinces de Laghman, Paktika, Kandahar, Ghazni et Zabol. AQSI rassemblerait, selon les estimations, plusieurs centaines de combattants en Afghanistan ; certains d'entre eux officieraient comme conseillers et formateurs auprès des Taliban.
- **Jamaah Ansharut Daulah (JAD) et Jamaah Ansarul Khilafah (JAK)** – Ce sont les deux plus importants réseaux terroristes liés à l'EIL en Indonésie, et ils sont tous deux présents dans plusieurs provinces. À ce jour, c'est le JAD qui a perpétré le plus d'attaques (attentats multiples à la bombe dans plusieurs régions d'Indonésie, dont les attentats-suicides mentionnés plus haut), mais le JAK est perçu comme une menace grandissante.

- **L'EILL-Philippines / Daulah Islamiyah** – Affilié de l'EILL aux Philippines, il regroupe plusieurs factions, dont le reste des groupes Maute, Maguid et Turaifie, et une partie de la branche du Groupe Abou Sayyaf basée à Basilan.
- **Le Groupe Abou Sayyaf** – Cette organisation terroriste se caractérise par la pratique des enlèvements contre rançon pour financer ses opérations. L'examen de ses opérations récentes montre que le groupe a de plus en plus tendance à opérer dans la zone grise du continuum terrorisme-criminalité, sa branche de Basilan se consacrant davantage à des activités criminelles lucratives qu'à l'action idéologique et le groupe principal fluctuant entre les "enlèvements express" et les alliances opportunistes avec d'autres groupes militants, comme sa coopération avec le groupe Maute à Marawi.
- **Jemaah Islamiyah (JI)** – Organisation terroriste affiliée à Al-Qaïda, elle était naguère très active en Asie du Sud-Est. Si elle a perdu de son pouvoir ces dernières années – processus qui a abouti à l'arrestation de son chef, Para Wijayanto, par la police indonésienne en 2019 – les États de la région signalent qu'une résurgence est toujours possible.

3. Objectifs, thématique et méthodologie

La conférence a pour objectif général d'aider les parlements nationaux à mieux comprendre le rôle qui leur revient dans la prévention et la lutte contre le terrorisme et les conditions qui le favorisent, en portant une attention particulière aux priorités propres à la région.

La conférence régionale s'attachera à :

- Renforcer la contribution des parlements à la lutte contre le terrorisme et les conditions qui le favorisent ;
- Porter l'expérience et les préoccupations des parlementaires à l'attention du système des Nations Unies et du secrétariat de l'UIP et rapprocher le monde parlementaire du système des Nations Unies ;
- Faciliter un échange de connaissances sur les différents programmes et initiatives de lutte contre le terrorisme existant au niveau régional ;
- Étendre la coopération entre les commissions parlementaires compétentes et le Programme conjoint UIP-ONU ;
- Renforcer les échanges sur les bonnes pratiques et les lois relatives à la lutte contre le terrorisme et les conditions qui le favorisent compte, tenu du contexte régional ;
- Définir les priorités qu'il faudra respecter à l'avenir lorsque les parlements demanderont de l'aide et des conseils au Programme conjoint UIP-ONU au niveau national ou régional ;
- Présenter le Programme conjoint UIP-ONU-DC-BLT, en exposant les avantages qu'il offre aux parlementaires ;
- Contribuer à la mise en place du Réseau parlementaire mondial contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- Pendant la présentation du Programme conjoint UIP-ONU de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, les parlementaires pourront avoir des échanges préliminaires sur le premier Sommet parlementaire mondial qui se tiendra en 2020 et formuler leurs recommandations.

Le programme sera organisé comme suit :

Chaque séance durera une heure et demie et commencera par une présentation du sujet par des experts. Celle-ci sera suivie d'un débat interactif pendant lequel les parlementaires pourront exprimer leurs idées et leur point de vue, parler de leurs expériences, des bonnes pratiques et recommander des actions de suivi.

Les recommandations de chaque séance seront présentées pour adoption aux participants à la fin de la conférence et publiées sous la forme d'un document final sur le site web de l'UIP.

Les discussions porteront sur les sujets suivants :

Séance 1 : La menace du terrorisme dans la région Asie-Pacifique ;

Séance 2 : Éléments nouveaux récemment apportés au cadre juridique international de lutte contre le terrorisme, nécessité de mettre à jour le cadre national, stratégie et dispositif existant au niveau régional ;

Séance 3 : Combattants terroristes étrangers : poursuites, radicalisation en prison, réadaptation et réinsertion ;

Séance 4 : Présentation du Programme conjoint UIP-ONU/DC-BLT ;

Séance 5 : Aide aux victimes du terrorisme ;

Séance 6 : Comment donner aux femmes et aux jeunes les moyens en état de travailler pour la résilience, la cohésion et la paix dans leurs communautés ;

Séance 7 : Sécurité et surveillance des frontières, détection des déplacements de terroristes, notamment par la mise en œuvre du système API/NPR ;

Séance 8 : Radicalisation et recrutement des terroristes : le rôle de la culture et des médias dans la prévention et la sensibilisation ;

Séance 9 : Présentation des conclusions et des recommandations.

Préparations en amont de la conférence:

- Afin que les sessions soient interactives et informatives, les participants sont priés d'apporter des exemplaires d'actes législatifs, de stratégies, de plans d'action et de politiques nationales, ainsi que de tout autre document pertinent se rapportant aux thèmes susmentionnés.
- En outre, il serait souhaitable que les délégations spécifient aux organisateurs les priorités concrètes qu'ils s'attendraient à recevoir de l'ONU et de l'UIP aux niveaux national et régional.
- Les délégations sont invitées à envoyer les documents par courrier électronique à Mme. Carmen Castillo (counter-terrorism@ipu.org) et à Mme. Clarita Montant (peace@ipu.org).

4. Partenaires

Bicaméral, le Parlement malaisien se compose d'une chambre des représentants, Dewan Rakyat, et d'un sénat, Dewan Negara. Il a à sa tête le Roi, connu sous le nom de Yang di-Pertuan Agong comme chef de l'État. Le Sénat a à sa tête Tan Sri Dato' Sri SA. Vigneswaran et compte 70 membres élus pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois. Élu le 16 juin 2018 lors des 14^e élections générales, Dato' Mohamad Ariff bin Md Yusof est le Président de la Chambre des représentants. Celle-ci compte 222 membres qui sont élus tous les cinq (5) ans lors d'élections générales au scrutin majoritaire à un tour. Les 14^e élections générales marquent un tournant et le début d'une réforme parlementaire progressive : sur l'impulsion du Président de la Chambre des représentants, le Parlement se transforme en un organe efficace de contrôle de l'action du gouvernement.

S'agissant de la lutte antiterroriste, la Malaisie n'a cessé de prendre les mesures de prévention nécessaires, adoptant notamment des lois pour combattre efficacement le terrorisme et l'extrémisme violent. Parmi les textes de loi relatifs à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent que le Parlement de Malaisie a déjà adoptés, figurent des amendements au Code pénal, la loi de 2015 relative à la prévention du terrorisme (POTA 2015), la loi de 2015 sur les mesures spéciales de lutte contre le terrorisme en pays étranger (SMATA), qui complète la mise en application de la POTA, la loi de 2012 sur les atteintes à la sécurité (mesures spéciales) (SOSMA), la loi de 2014 sur la prévention de la criminalité (amendement et élargissement de sa portée) (POCA) ; la loi sur l'extradition et l'entraide en matière pénale. La loi de 2011 contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le produit d'activités illicites (AMLATFPUAA) constitue une bonne base pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

S'il adopte des lois et contrôle l'action du gouvernement au niveau national, le Parlement de Malaisie prend aussi une part active à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent au niveau parlementaire international. Nombre de ses résolutions sur le terrorisme et l'extrémisme ont été approuvées au Forum parlementaire de l'Asie-Pacifique et à l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN (AIPA). De plus, dans le cadre des initiatives de réforme parlementaire de la Malaisie, une commission spéciale de la défense et de l'intérieur a été créée. À l'UIP, M. Asmak binti Husin,

sénateur, a été élu pour représenter la région Asie-Pacifique au sein du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

L'Union interparlementaire reconnaît que le terrorisme et l'extrémisme violent génèrent des défis complexes et multidimensionnels, nationaux et mondiaux qui exigent une coordination et des solutions mondiales. Dans sa Stratégie 2017-2021 pour des parlements démocratiques plus forts au service du peuple, l'UIP a réaffirmé sa volonté de promouvoir une gouvernance démocratique qui reflète la volonté collective des parlements du monde entier, grâce à ses valeurs fondamentales, à l'égalité, à l'ouverture, au respect, à l'intégrité et à la solidarité. Plus précisément, l'objectif 4 de la Stratégie de l'UIP contribue à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité, et met l'accent sur le rôle des parlements dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits en assurant la réconciliation politique par le dialogue, l'inclusivité et la promotion de la diplomatie parlementaire, et en prenant des mesures de lutte antiterroriste et de désarmement.

Le BLT est l'entité principale de l'ONU chargée de la lutte contre le terrorisme et s'emploie à coordonner les efforts déployés par les Nations Unies pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale par les États Membres. Ses principales fonctions sont les suivantes : assurer la direction des mandats antiterroristes attribués par l'Assemblée générale dans l'ensemble du système des Nations Unies ; renforcer la coordination et la cohérence pour garantir la mise en œuvre équilibrée des quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale ; accroître l'assistance aux États Membres en matière de renforcement des capacités antiterroristes ; améliorer la visibilité, le plaidoyer et la mobilisation des ressources pour la lutte antiterroriste ; et veiller dûment à ce que la priorité nécessaire soit accordée à la lutte contre le terrorisme par tout le système des Nations Unies et que les mesures importantes en matière de prévention de l'extrémisme violent soient profondément ancrées dans la Stratégie.

L'ONUDC, en particulier son Service de la prévention du terrorisme, est chargé par l'Assemblée générale de fournir aux États Membres une assistance juridique et une assistance en matière de renforcement des capacités pour la ratification, l'incorporation législative et l'application des instruments juridiques internationaux contre le terrorisme. En outre, l'une des principales priorités de l'ONUDC est de promouvoir la coopération régionale et internationale en matière pénale liée au terrorisme. Son mandat, ses compétences techniques, ses capacités opérationnelles sur le terrain et ses réseaux professionnels dans le domaine de la grande criminalité placent l'ONUDC dans une position unique pour faire face à la nature de plus en plus complexe et multidimensionnelle du terrorisme d'une manière cohérente et globale. L'ONUDC dispose d'un réseau d'experts sur le terrain, spécialisés en terrorisme et en d'autres types de criminalité, qui apportent une expertise et une capacité opérationnelle uniques aux niveaux local, régional et mondial pour fournir une assistance technique sur le terrain. Elle est le plus grand organisme mondial qui exécute des programmes de renforcement parlementaire. Le Bureau régional pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique de l'ONUDC est basé à Bangkok, Thaïlande.

5. Participants

- Parlements invités : présidents et membres des commissions parlementaires de la lutte antiterroriste et de la sécurité des pays suivants : Afghanistan, Australie, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Canada, Chine, Fidji, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Maldives, Îles Marshall, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Myanmar, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Viet Nam.
- Membres du Groupe consultatif de haut niveau de l'UIP sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent : Autriche, Burundi, Chine, El Salvador, Égypte, Émirats arabes unis, France, Italie, Iran (République islamique d'), Kenya, Malaisie, Namibie, Niger, Pakistan, République dominicaine, Suisse, Uruguay, Bureau des femmes parlementaires, Forum des jeunes parlementaires.
- Organisations régionales : Assemblée interparlementaire de l'ASEAN (AIPA), Assemblée parlementaire asiatique (APA), Assemblée parlementaire de l'Organisation de coopération

économique, Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), Conseil pour la coopération sécuritaire de l'Asie-Pacifique (CCSAP), etc.

- Organisations internationales : institutions compétentes des Nations Unies et autres organisations internationales, dont l'UIP (co-organisatrice) l'ONU DC (co-organisateur), le BLT (co-organisateur), la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, ONU Femmes, etc.